

Délibération n°5

Objet : Demandes de subventions pour l'acquisition de composteurs individuels – 3^{ème} campagne : 2011-2013

Date de convocation :
14/09/2010

Date d'affichage :
14/09/2010

Nombre de Membres en exercice :
34

Nombre de présents :
20

Nombre de votants :
20

L'an deux mille dix,
le 22 septembre 2010 à 17 h 30,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames COMBALBERT, LUENGO, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, Messieurs BENOIS, CHERON, GRIMAL, HEBRARD, JOFRE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE Christian, MALMON Alain, MALMON Charles, PAGES, PRADIN, PRAYSSAC, ROZES, TAFOUREAU, Mme LESTRADE Solange suppléante de Mme VIDAL.

Excusés : Mesdames FERRERO, KUHN, LAFARGUE, Messieurs CALVET, CAZOTTES, DUSSOUCHAUT, GIORDANA, GUTHMULLER, QUET, LABOUYSSE, LEY, MAUBERT, NOUGAYREDE, RESONGLES.

Secrétaire de séance : Monsieur JOFRE.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le SIEEOM du Sud-Quercy fait la promotion du compostage individuel depuis 2004. Cette opération a permis de distribuer plus de 800 composteurs à ce jour ce qui correspond à plus de 15 % des foyers desservis.

Les résultats obtenus sont encourageants. En effet, ces dernières années, après des décennies de hausses régulières, les quantités d'ordures ménagères ont baissé sensiblement (244 kg/hab. en 2007, 236 kg/hab. en 2009), les dépôts de déchets verts dans les bacs d'ordures ménagères ont diminué sans toutefois disparaître. Enfin, les quantités de déchets verts collectés en déchèterie bien que déjà faible continuent de baisser (23 kg/hab. en 2007, 16 kg/hab. en 2009).

Cette opération s'est déroulée lors de deux campagnes : 2005-2007 et 2008- 2010, toujours en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Général.

Ainsi, fort de ces résultats et dans la perspective de nouveaux modèles de déploiement, Monsieur le Président propose aux membres du Comité Syndical de solliciter de nouveau ces partenaires afin de mettre en œuvre une nouvelle campagne de promotion du compostage individuel sur la période 2011-2013.

Il propose de faire l'acquisition de 500 nouveaux composteurs entre 2011 et 2013.

Ainsi, Monsieur le Président propose à l'assemblée le plan de financement sur 3 ans suivant :

| | |
|---------------------------------|--------------------|
| Coût total : | 25 000 € HT |
| Subvention Conseil Général 82 : | 5 000 € HT (20 %) |
| Subvention ADEME : | 5 000 € HT (20 %) |
| Autofinancement/Emprunt : | 15 000 € HT |

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

Approuve la proposition de son Président,

Sollicite du Conseil Général une subvention de 5 000 € pour l'acquisition de composteurs individuels et de leur équipement associé,

Sollicite de l'ADEME une subvention de 5 000 € pour l'acquisition de composteurs individuels et de leur équipement associé,

Autorise son Président à signer tous les documents et les pièces relatifs à ce dossier.

– A D O P T E E –

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE